

Choisirsonpellet.fr :

L'UFC-Que Choisir Seine et Marne Est lance un achat groupé pour les granulés de bois !

Après le gaz et l'électricité, avec la campagne www.choisirensemble.fr qui vient d'être relancée, le fioul avec les campagnes mensuelles www.choisirsonfioul.fr, l'UFC-Que Choisir entend également permettre aux Seine et Marnais qui utilisent le pellet/granulé de bois pour se chauffer de bénéficier, grâce à leur rassemblement, d'économies et de combustibles de qualité. L'association locale participe à la campagne « Choisir son pellet » organisée dans les Régions Hauts-de-France, Ile-de-France et Grand-Est via le site www.choisirsonpellet.fr.

Energie économique et écologique, les granulés de bois ont le vent en poupe, notamment en raison des incitations fiscales à utiliser ce type d'équipement. La multiplication des producteurs permet en outre de diminuer les coûts de transports de l'énergie et d'utiliser un combustible produit en France. Il n'en reste pas moins que la qualité du granulé peut altérer sa performance, et qu'il est donc important de choisir des pellets certifiés.

La consommation de pellets est d'environ 1kg par heure d'utilisation du poêle en fonction de sa puissance. Ce qui représente entre 2 et 3 tonnes de granulés par an. Variant en fonction des appareils et de leur puissance, mais aussi du prix des granulés, la facture moyenne pour les ménages oscille entre 500 et 700 euros/an.

Décidée à permettre aux Seine et Marnais de se chauffer à moindre frais, avec des granulés de qualité, l'UFC-Que Choisir Seine et Marne Est participe donc à la campagne « Choisir son pellet ». L'objectif est de proposer des granulés de qualité (100% résineux, français et certifié (ENplus, Dinplus ou NFC)), au meilleur prix, grâce au regroupement des consommateurs. L'inscription est gratuite et sans engagement. Un appel d'offres est lancé auprès des producteurs qui peuvent, eux aussi, s'inscrire directement sur le site. Le 14 juin, à l'issue de l'appel d'offres, les offres lauréates seront annoncées et les consommateurs pourront les accepter d'ici au 21 juin, avec, le cas échéant, une livraison dans les 15 jours.

Dans le cadre de son combat pour une réduction des factures énergétiques des Français, l'association locale appelle donc les Seine et Marnais à s'unir pour que la logique du « soyons plus pour payer moins » aboutisse aussi pour les granulés de bois. Rendez-vous sur choisirsonpellet.fr !